



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 13 septembre 2018

Monsieur Xavier CATHALA  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional de sciences  
économiques et sociales

Rectorat

Inspecteurs  
d'Académie  
Inspecteurs  
Pédagogiques  
Régionaux

Aux professeurs de Sciences économiques et  
sociales.  
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs des  
établissements publics et privés d'enseignement  
général et technologique.

Secrétariat des I.A.-  
I.P.R.  
Tél.  
03 22 82 39 70  
Fax.  
03 22 82 37 54  
Mél.  
ce.ipr@ac-amiens.fr

**Objet : Lettre de rentrée septembre 2018**

### **Préambule commun à toutes les disciplines**

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement au quotidien dans l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le projet académique 2018-2021, « Donner confiance force et inspiration », prend effet à cette rentrée scolaire. Il met l'accent sur la nécessaire ambition à insuffler à tous les niveaux en développant trois axes principaux et en s'appuyant sur cinq leviers.

<http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>

Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de seconde, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, accompagnement personnalisé). Les corps d'inspection accompagneront les équipes, afin d'anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Horaires d'ouverture :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

## Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues,

J'espère que les vacances d'été ont été reposantes et qu'elles ont permis de vous ressourcer pour aborder la nouvelle année scolaire 2018-2019 dans les meilleures conditions possibles. Dans un premier temps, je veux souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent l'académie. Je sais qu'ils seront accueillis de manière à la fois chaleureuse et professionnelle par les équipes déjà en place.

Cette lettre de rentrée a pour objet de décliner un certain nombre d'informations et d'éléments d'actualité. Pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, n'hésitez pas à me joindre en **utilisant votre adresse académique**. [xavier.cathala@ac-amiens.fr](mailto:xavier.cathala@ac-amiens.fr)

### 1°) Résultats du baccalauréat, session 2018

Je remercie tous les correcteurs qui ont participé à la session 2018 du baccalauréat et notamment les collègues qui ont contribué à la production de barèmes et animé de façon constructive la commission d'harmonisation. Le travail de réflexion et les échanges qui ont eu lieu permettent d'être toujours plus efficaces et impartiaux lors des corrections à l'examen, dans l'intérêt des candidats, comme nous le souhaitons tous.

#### Taux de réussite au baccalauréat ES (%)

<b>Baccalauréat série ES</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018*</b>
Taux de réussite en France métropolitaine	89,1	91,4	89,7	91,2	91,1	89	<b>90,3</b>
Taux de réussite dans l'académie d'Amiens	84,9	88,5	86,5	89,2	88,8	87	<b>89,6</b>
Ecart (pts de %)	4,2	2,9	3,2	2	2,3	2	<b>0,7</b>

Source : DEC (\* résultats juin)

Le taux de réussite en série ES est en augmentation de 1,3 point entre 2017 et 2018 en France métropolitaine et de 2,6 points dans l'académie d'Amiens.

Cette nette progression nous permet de consolider et d'accélérer la tendance à une réduction de l'écart avec le taux national. C'est un objectif que j'avais fixé dans ma lettre de rentrée 2016 et je me réjouis de constater que les SES ont pu y contribuer.

#### Taux de réussite au baccalauréat ES dans l'académie d'Amiens par département (%)

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018*</b>
Aisne	83,0	88,4	88,1	88,1	<b>87,5</b>
Oise	89,3	90,4	90,8	88,3	<b>90,5</b>
Somme	85,2	88,1	87,0	85,5	<b>90,5</b>

Source : DEC (\* résultats juin)

## 2°) Poursuivre la construction de « l'école de la confiance »

Le ministre de l'éducation, Jean Michel Blanquer, a mis l'accent sur une « **Ecole de la confiance** » pour répondre aux exigences sociales, économiques et démocratiques de notre société. En relation avec cette volonté nationale, notre nouveau projet académique 2018-2021 privilégie notamment l'encouragement de la persévérance scolaire et le besoin d'amener chaque élève à développer son potentiel en se projetant dans un parcours ambitieux.

Après la réforme de l'évaluation des enseignants, les années qui viennent sont des années de réforme des lycées. Les IA-IPR poursuivront **l'accompagnement des personnels**, qui pourra prendre notamment la forme d'entretiens, d'accompagnement par un pair, de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Au lycée, l'attention continue à être portée sur un accompagnement renforcé des élèves dans la construction de leur projet d'orientation réussie dans l'enseignement supérieur. A cet égard, il est nécessaire de poursuivre le travail engagé l'an dernier autour du dispositif ParcoursSup.

**Le renforcement de la maîtrise des fondamentaux** (maîtrise de la langue, mathématiques) ainsi que le développement des compétences sociales y contribuera également.

Ainsi, de manière transitoire, l'organisation et les contenus de la classe de seconde générale et technologique ne connaissent pas de modification cette année, à l'exception :

- de la **mise en place de tests de positionnement** en français et en mathématiques à destination des élèves entrant au lycée entre le 17 septembre et le 15 octobre. Ils permettront un diagnostic individuel et une adaptation des contenus d'enseignement en accompagnement personnalisé ;
- d'un **renforcement du volet dédié à l'orientation active dans le cadre de l'accompagnement personnalisé**.

Il conviendra dans ce cadre de **continuer à accompagner, le moment venu, les élèves dans le choix d'une voie** professionnelle, générale ou technologique. Lorsqu'ils opteront pour la voie générale, il importera alors de les accompagner également dans le choix des enseignements de spécialité qu'ils commenceront en classe de première. La carte de ces enseignements de spécialité pour chaque établissement accueillant la voie générale devrait être finalisée pour la fin décembre 2018.

**La nouvelle organisation du lycée** et les nouveaux programmes de seconde et de première seront mis en œuvre dans leur intégralité à compter de la rentrée 2019. Leur parution est annoncée pour la fin 2018 pour ce qui est de la seconde et de la première.

Dans la voie générale, cette réforme prévoit la disparition des séries afin de lutter contre toute forme de hiérarchisation. Elles seront maintenues dans la voie technologique où cette dérive n'existe pas.

Dans cette perspective, des actions de formation seront organisées dès cette année scolaire afin d'accompagner et former les professeurs de lycée aux différents aspects de la réforme.

### 3°) Poursuivre les efforts engagés au sein de l'académie

Après deux ans passés au sein de l'académie, j'ai pu apprécier le sérieux et l'engagement de l'ensemble des professeurs en faveur de la réussite des élèves. Plusieurs leviers ont été activés.

**1) Le renouvellement de la formation via le PAF** : nous poursuivons la **formation à public désigné** afin de construire une **culture commune** à l'ensemble des professeurs de SES de l'académie. **La présence de tous les professeurs ayant reçu un ordre de mission est donc requise.**

- L'évaluation au service des apprentissages : 1 jour, décentralisée par bassin ou regroupement de bassins
- Enseigner les SES en classe de seconde : 1 jour, décentralisé par bassin ou regroupement de bassins

Pour l'avenir, il sera important de réfléchir à la forme que pourrait prendre la poursuite de la formation au-delà du stage lui-même, en s'appuyant notamment **sur la mise en réseau à l'échelle du groupe de stagiaires.**

Les autres formations proposées dans le cadre du PAF sont à candidature individuelle.

**→ Soyez attentifs aux délais, les inscriptions étant ouvertes du 22 juin au 21 septembre 2018 <http://www.ac-amiens.fr/paf/>**

- Pédagogie inversée et outils numériques: 1 jour
- Actualisation des connaissances : 1 jour
  - o Le Brexit: enjeux actualisés en Europe (Intervenant Banque de France)
  - o Sociologie de la culture et des inégalités: Philippe COULANGEON (CNRS, ScPO)
- Enseignants de SES en entreprise. 1 jour (Verberie POCLAIN HYDRAULICS)

**2) L'enrichissement du site disciplinaire** alimenté par les productions des groupes de recherche (« pédagogie inversée », « le numérique au service de l'évaluation ») et une revue de presse régulière mise en ligne par M. DEBEIR que je remercie ;

<http://ses.ac-amiens.fr/529-l-experimentation-et-l-evaluation-de-la-pedagogie-inversee.html>

<http://ses.ac-amiens.fr/061-le-numerique-au-service-de-l-evaluation.html>

**3) L'accueil et l'accompagnement des professeurs non titulaires.** La construction d'une culture commune ne saurait oublier les enseignants non-titulaires nouvellement nommés. Un nouveau protocole d'accueil vient d'être défini et comprend notamment la désignation systématique d'un tuteur rémunéré durant plusieurs mois. Je tiens d'ailleurs à exprimer ma reconnaissance à tous les tuteurs qui, en 2017-2018, ont accepté cette mission, certes exaltante mais prenante. Cela a ainsi facilité l'entrée dans le métier de ces professeurs contractuels.

#### 4°) Un projet d'équipe pour rendre notre action encore plus efficace

Comme j'ai pu l'évoquer à de multiples reprises lors de mes rencontres de terrain, j'ai le souhait de favoriser le travail en équipe disciplinaire à partir de l'année 2018-2019. Il s'agit d'apporter une réponse collective aux grands enjeux éducatifs tout en restant dans le cadre de la liberté pédagogique à laquelle nous sommes tous attachés. Ce projet commun devra s'intégrer dans le projet de votre établissement, déclinaison locale du projet académique. <http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html> Il pourra ainsi répondre à des besoins éducatifs liés à votre environnement scolaire et à vos élèves. J'attire donc votre attention sur une telle mise en cohérence et sur la nécessité de donner sens aux principaux indicateurs du lycée (indicateurs socio-économiques, de valeur ajoutée, etc.).

Ce projet d'équipe doit comporter **deux volets essentiels** :

- **un volet pédagogique** : par exemple, l'accompagnement des élèves et la prise en charge de la diversité, le travail sur la maîtrise de la langue écrite et orale, l'évaluation au service des apprentissages, apprendre par l'innovation et la mise en projet des élèves, etc.
- **un volet plus éducatif au sens large** : par exemple ; liaison bac - 3/+3, liaison collège / lycée, projet d'information et d'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours, un projet sur les différents parcours éducatifs <http://eduscol.education.fr/cid101019/les-parcours-educatifs-ecole-college-lycee.html>, etc.

Dans les deux cas, il est plus efficace de s'appuyer sur l'intelligence collective et de proposer des réponses communes et structurantes pour nos élèves. Pour ne prendre qu'un seul exemple, il sera plus aisé de développer la maîtrise de la langue écrite dans chacune de vos classes si tous les professeurs de l'établissement décident de mettre en place des activités spécifiques allant dans ce sens. Je pense notamment à la question de la trace écrite et à la synthétisation des savoirs en classe.

Ce projet pédagogique sera le support du travail en équipe et de toute demande de formation en établissement ou en bassin d'éducation. Lors de mes visites et accompagnements, il servira par ailleurs de cadre directif. **Vous recevrez avant la fin du mois de septembre un document cadre** vous permettant de mettre en place un conseil d'enseignement. **Chacun des projets sera envoyé à mon adresse académique à partir du second trimestre.** [Xavier.cathala@ac-amiens.fr](mailto:Xavier.cathala@ac-amiens.fr)

Pour vous rassurer, cette année restera toutefois une année d'expérimentation. Le projet se consolidera par la suite.

### 5°) Rencontres et manifestations diverses

#### **Compétition européenne de statistiques**

Plus de 11 000 élèves âgés de 14 à 18 ans ont participé à la première édition de la compétition européenne de statistiques. Pour la finale européenne, les 180 élèves qualifiés ont produit une vidéo visant à expliquer pourquoi les statistiques officielles sont importantes aujourd'hui dans nos sociétés. C'est une équipe finlandaise qui gagne la compétition dans la catégorie lycée, soit la classe d'âge des 16-18 ans. Deux lycées de notre académie ont participé ; les lycées André Malraux et Léonard de Vinci. Je remercie les professeurs pour leur engagement.

Vous pourrez prendre connaissance des productions d'élèves en suivant le lien <https://www.insee.fr/fr/information/3142481>

#### **Entretiens Enseignants Entreprises**

Les « Entretiens Enseignants Entreprises » se sont tenus sur le site de l'École Polytechnique à Palaiseau dans l'Essonne, les 28 et 29 août. **Consacrée à la thématique « Les entreprises dans la mondialisation »**, cette 15<sup>ème</sup> édition a été un succès, grâce notamment à la grande qualité des ateliers, conférences et tables rondes. Plusieurs professeurs de l'académie d'Amiens se sont rendus à ces entretiens, manifestant l'intérêt de la discipline et je les ai rencontrés avec un grand plaisir.

#### **Journées de l'économie**

La Fondation Pour l'Université de Lyon organisera les **6, 7 et 8 novembre 2018** la onzième édition des Journées de l'Économie. Dans cette période où les incertitudes sur notre futur se multiplient, il est important de partager les réflexions sur les sources de tensions qui se précisent et sur les stratégies possibles à mettre en œuvre pour les surmonter. Pendant trois jours participez aux conférences, débats, rencontres, consacrés à l'économie. Avec plus d'une soixantaine de sujets traités, chacun pourra choisir le parcours qui répond à ses attentes.

Cet évènement est entièrement gratuit et accessible à tous après inscription. <http://www.journeeseconomie.org/index.php>

### 6°) Divers

#### **Inscription aux concours**

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants auront lieu du 11 septembre 2018, à partir de midi, au 11 octobre 2018, 17 heures, heure de Paris.

Le concours réservé de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général, organisé jusqu'en 2018 est supprimé à compter de la session 2019.

### DNL

Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES ; cet enseignement peut être dispensé dans le cadre des sections européennes ou orientales, mais également dans le cadre d'autres dispositifs discutés en conseil pédagogique et validés en conseil d'administration. Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification.

<http://www.emilangues.education.fr/formation/certification-complementaire>

### Travaux personnels encadrés 2018-2019

La liste des thèmes en vigueur pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 au programme est parue dans la note de service n° 2017-134 du 31 juillet 2017 (BO du 24-08-2017). A compter de la **rentrée scolaire 2017**, une nouvelle thématique commune aux trois séries et intitulée « **Agir pour son avenir** », est introduite, de façon à ancrer les TPE dans une démarche d'ouverture sur le monde extérieur. En lien étroit avec le parcours Avenir (arrêté du 1er juillet 2015, BOEN n° 28 du 9 juillet 2015), elle doit permettre aux élèves de poursuivre leur découverte du monde économique et professionnel, de développer leur esprit d'initiative et de création, et de construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-baccalauréat

	Série économique et sociale
<b>Thèmes communs</b>	<i>Agir pour son avenir</i>
	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
	Individuel et collectif
<b>Thèmes spécifiques</b>	<i>La mondialisation</i>
	Les inégalités
	L'argent

<http://eduscol.education.fr/cid47789/definition-et-themes-nationaux-des-tpe.html#lien2>

L'année scolaire qui vient est pleine de défis à relever. Le lycée doit se préparer aux changements importants qui vont se mettre en place. L'inspection sera à vos côtés pour accompagner ces transformations. Je suis évidemment à votre écoute et je vous souhaite à tous, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues, et dans l'attente de vous rencontrer prochainement, une très bonne rentrée 2018.

Xavier Cathala

